DOCUMENTS A FOURNIR

Visa Russie | Affaires sur passeport

Rappel : Pour que l'on se charge de votre demande de visa,**la première étape est d'effectuer votre commande en ligne.** A l'issue de cette commande en ligne, vous recevrez automatiquement par email cette liste de documents à fournir.

Fournir pour la commande :

- 1 Bon de commande à imprimer(ou 1 Feuille libre avec votre numéro de commande).

- 1 Chèque à l'ordre de "RapideVisa" (si vous avez choisi de régler par chèque lors de votre commande) réglant le Total TTC indiqué sur le bon de commande.

Fournir pour CHAQUE demandeur de visa :

Ces documents sont exigés par l'ambassade à ce jour

☑ **1 Passeport original (sans protège-passeport), sur lequel sera apposé le visa :** SIGNÉ, **valide au moins 6 mois après la date de sortie prévue du pays**, et comprenant 3 pages vierges dont 2 face à face. Attention : si besoin renouvelez votre passeport avant de nous le transmettre car l'ambassade refuse tout passeport abîmé (déchirure ou froissement important d'une page, tâche sur la photo du passeport, etc).

> NB : pour les visas à multiples entrées valides 1 an, le passeport doit être valide 9 mois après la date de retour.
> NB : il n'est pas possible de demander un nouveau visa si vous avez déjà passé 90 jours en Russie ces 6 derniers mois.

☑ **1 Copie des pages 2 et 3 du passeport sur feuille A4 :** Correspondant aux pages d'identité du passeport (avec la photo, l'adresse et la signature).

☑ **1 Formulaire d'ambassade à remplir en ligne puis à imprimer et signer (avec le tutoriel d'aide disponible en document à télécharger ci-joint) :** à remplir en ligne, puis à télécharger, imprimer, dater et signer au stylo à bille noir ou bleu, en cliquant sur le lien suivant : https://visa.kdmid.ru.
Attention : Merci de remplir le formulaire en ligne en appliquant les indications du TUTORIEL D'AIDE disponible en document à télécharger ci-joint.
Ce formulaire russe est long à remplir. Nous pouvons le saisir à votre place. Pour cette option commandez le visa "Affaires option formulaire" ou "Affaires tout inclus".

☑ **1 Photo d'identité de bonne qualité :**
Devant OBLIGATOIREMENT remplir les critères suivants, sous peine de refus de dossier par les autorités russes :
- Photo aux normes NF, avec fond blanc : La photo doit être aux normes françaises c'est-à-dire au format 3,5 x 4,5 cm sur papier photo, en couleur et sur **fond blanc**, sans lunette et sans sourire.
- Photo récente et nouvelle : La photo doit dater de moins de 6 mois. De plus la photo doit être différente de celle du passeport (sauf si le passeport date de moins de 6 mois) et différente de celles de vos précédents visas (russes ou d'autres pays). C'est pourquoi nous vous conseillons de faire et nous confier une nouvelle photo, pour éviter tout retard dans l'obtention de votre visa.
- Photo sans marge blanche : Une fois obtenue, la photo doit être découpée aux dimensions du cadre prévu sur le formulaire imprimé (attention à ne pas trop couper) puis collée sur le formulaire (pas de scotch, ni agrafe, ni trombone).

☑ **1 feuille libre avec écrit votre IDENTIFIANT + MOT DE PASSE de formulaire en ligne :** Le mot de passe est celui que vous avez choisi lors du remplissage en ligne du formulaire d'ambassade, au début de la procédure (peut-être différent du mot de passe utilisé pour RapideVisa). **Merci d'écrire ce mot de passe de manière claire et visible EN MAJUSCULE (même si il y a des lettres minuscules), afin qu'on puisse modifier votre formulaire d'ambassade si besoin.**

☑ **1 Lettre d'invitation à se rendre en Russie :** En copie de bonne qualité, émise par l'organisation russe d'accueil qui doit

être une personne morale, une société, une organisation, une entreprise, un institut ou une filiale de ces derniers.

La lettre doit être rédigée sur un papier à en-tête officiel, comportant les données suivantes :

> pour la personne invitée : dates de validité du visa souhaité, but du voyage, nombre d'entrée(s), itinéraire des visites, numéro de passeport, date de naissance, sexe, nationalité, prénom(s), nom complet (les informations doivent être IDENTIQUES à celles du passeport, notamment tous les prénoms).

> pour l'organisation à l'origine de l'invitation : la raison sociale complète, son adresse, son numéro individuel de contribuable, son numéro d'immatriculation, le nom et la fonction de la personne ayant signé le document, la signature et le Tampon de l'organisation.

Attention : si la personne ayant signé le document n'est pas russe, joindre en supplément 1 Copie de son titre de travail recto-verso + 1 Copie de ses pages d'identité de passeport.

[Ce document peut être remplacé par 1 Lettre d'invitation avec code-barre délivrée par le service fédéral d'immigration russe FMS et adressée à l'ambassade/consulat à Paris : OBLIGATOIRE POUR UNE OPTION URGENCE, OU POUR UN VISA MULTIPLE-ENTRÉES, OU POUR LES PASSEPORTS HORS UE].

☑ **1 Attestation d'ASSURANCE séjour en original ou copie, avec tampon et signature visibles :** Mentionnant en français ou en anglais les données suivantes :
- le voyage a lieu en Russie,
- les rapatriements et les frais médicaux sont couverts à hauteur de 11 000 € minimum,
- les NOMS ET PRÉNOMS COMPLETS IDENTIQUES A CEUX DU PASSEPORT,
- le numéro de contrat d'assurance,
- les dates du séjour couvrant celles de l'invitation voucher.

RapideVisa peut vous fournir une assurance Mutuaide (Groupama) reconnue par les autorités, couvrant le rapatriement et 100.000 € de frais médicaux d'hospitalisation. Vous pouvez la commander pendant votre commande de visa, ou ultérieurement dans notre rubrique "Assurances séjours". Nous joindrons l'attestation à votre dossier après sa réception, et nous vous la transmettrons avec votre commande.

☑ ***Supplément pour l'option urgence :*** La lettre d'invitation doit être émise par le service fédéral des migrations FMS russe, avec code-barre, adressée à l'ambassade/consulat à Paris.

☑ ***Supplément pour les visas à ENTREES MULTIPLES VALIDES 1 AN :*** 1 Copie d'un visa d'affaires russe utilisé dans les deux dernières années (ou 1 Lettre d'invitation avec code-barre délivrée par le service fédéral d'immigration russe FMS et adressée à l'ambassade/consulat à Paris).
Si tel n'était pas le cas, un visa à 1 ou 2 entrées valide 3 mois vous sera délivré.

☑ ***Suppléments pour les passeports non-français :***
* Pour les passeports suisses et d'UE : 1 certificat de domicile en France en original tamponné par la mairie, OU 1 copie de justificatif de domicile en France de moins de 3 mois (facture EDF uniquement).
* Pour les passeports d'Irlande : 2 Exemplaires du formulaire signé et de la photo collée + 1 certificat de domicile en France tamponné par la mairie + La lettre d'invitation doit être avec code-barre et doit être délivrée par le service fédéral d'immigration russe FMS et adressée à l'ambassade/consulat à Paris + 1 CV avec sa traduction russe assermentée. Nous pouvons obtenir votre traduction assermentée.
* Pour les passeports USA et Australie : 2 Exemplaires du formulaire signé et de la photo collée + 1 copie d'un titre de séjour ou d'un visa shengen D valide pendant le séjour (pas de récépissé de demande) + 1 certificat de domicile en France tamponné par la mairie + La lettre d'invitation doit être avec code-barre et doit être délivrée par le service fédéral d'immigration russe FMS et adressée à l'ambassade/consulat à Paris + 1 CV avec sa traduction russe assermentée. Nous pouvons obtenir votre traduction assermentée.
* Pour les autres passeports hors-UE : 2 Exemplaires du formulaire signé et de la photo collée + 1 copie d'un titre de séjour ou d'un visa shengen D valide pendant le séjour (pas de récépissé de demande) + 1 certificat de domicile en France tamponné par la mairie + La lettre d'invitation doit être avec code-barre et doit être délivrée par le service fédéral d'immigration russe FMS et adressée à l'ambassade/consulat à Paris.
* Pour les passeports français nés en Russie ou ex-URSS : il est possible de demander un visa uniquement si vous n'avez pas la nationalité russe, auquel cas nous demander la déclaration supplémentaire à remplir.

☑ ***Supplément pour les voyages journalistiques :*** Fournir la copie de votre carte de presse en cours de validité.